

Bachelier en automobile

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B SÉCURITÉ ROUTIÈRE			
Ancien Code	TEAU2B15AUT	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MIAU2150		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Johan MUYLLE (muyllej@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le secteur automobile intègre des innovations technologiques dans les secteurs du confort de conduite et de la sécurité routière. Cette activité d'apprentissage abordera notamment une série de ces innovations en démontrant les principes fondamentaux issus de ces technologies.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de (d') :

1. Dresser l'inventaire des solutions technique utilisées au niveau de la sécurité des véhicules automobiles et de leur environnement.
2. Décrire leur interaction et principe de fonctionnement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEAU2B15AUTA Sécurité automobile

18 h / 1 C

Contenu

Le cours de sécurité routière sera axé autour des thèmes suivants :

- le règlement technique d'un véhicule

- les contrôles techniques
- Test EURONCAP
- Systèmes de sécurité active : ABS, ESP,...
- Systèmes de sécurité passive : airbag, prétensionneur de ceinture de sécurité,...
- Systèmes de sécurité prédictive : PBA, PCW, PEB.

Démarches d'apprentissage

Le cours est magistral, appuyé par des articles et un PowerPoint.

Selon l'évolution des conditions sanitaires, le cours peut passer en mode distanciel. Dans ce cas, le cours se donnera via la plateforme Teams et sur base d'un powepoint présent sur Moodle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Sans objet

Sources et références

Technologie des véhicules à moteur, éditions Europa Lhermittel.

Mémento de technologie automobile, éditions Bosch.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Articles techniques, PowerPoint.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q2 : Une évaluation écrite basée sur la matière vue au cours se fera à la dernière séance de cours.

Q3 : Pour l'évaluation de septembre, l'intégralité de la matière est à représenter sous forme d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'activité d'apprentissage, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).